



**BANQUE CENTRALE
DE SIMLAND**

*Tout ce qu'il faut savoir
sur la BCS*



NATION DE SIMLAND





Sommaire

Le mot du Ministre des Finances	p.3
Le mot du Président	p.4
Le mot du 1er Ministre	p.5
Les règles du Šimleon / Banque Nationale	p.8
Comment porter plainte / Condition de contrat / et d'offre	p.10



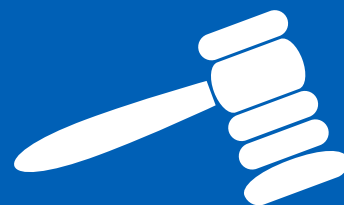


Le mot du Ministre des Finances

Une monnaie ! Quelle ambition ! Et c'est cela qui fait avancer le pays, l'ambition. Quand j'ai décidé de lancer une monnaie à Simland, je connais très bien les risques que cela pouvait engendrer. Mais que recherchons nous à Simland ? N'est-ce pas le réalisme, et le fun ? Et bien justement, la monnaie c'est ces deux choses en même temps ! Cette campagne de sensibilisation est là pour que tous les citoyens puissent bien comprendre les bases et les principes du Simleon. Parce que c'est un projet qui demande la participation de tous, et le respect absolu des règles. Le gouvernement est encore dans une phase test, et nous essayons le plus possible d'être réactif à l'installation de la monnaie, et essayons de gérer le compte de l'état de la façon la plus égalitaire, pertinente et juste. Mais rien est jamais final. Une monnaie est en perpétuel changement, nous nous efforcerons de peser nos décisions, et le dialogue doit être la base d'un projet qui change tellement de choses. C'est pour cela que la BCS se lance dans un véritable projet de communication, et d'aide aux entrepreneurs. Parce qu'aujourd'hui nous avons besoin de votre imagination à tous pour faire de cette monnaie une réussite ! En tous les cas, le forum de la Banque Centrale est à votre disposition pour poser toutes questions, remarques et pour suivre l'actualité 7j sur 7. Pour terminer, j'espère pouvoir mener à bien avec vous tous, et avec le gouvernement, un dialogue nouveau, et une nouvelle vision de la monnaie. Car l'argent est à vous, et pour vous. Merci de votre lecture et vive le Simleon !



MANUBEST
Ministre des Finances
Patron de la BCS



Le mot du Président

Chers Simlandiens,

J'ai toujours voulu que Simland soit le plus près possible de la réalité! Nous nous rendons bien compte qu'il manquait une chose à notre pays : une véritable monnaie!

Mais l'établissement des bases de cette monnaie ne peut se faire sans l'aide de l'ensemble de la population.

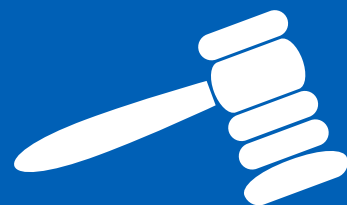
Chaque citoyen doit comprendre l'importance qu'à le Simleon à Simland. Bien sûr il y en aura qui sauront en profiter plus que d'autres, et nous nous devons de venir en aide à quiconque aurait des difficultés avec cette nouvelle monnaie. Car il n'est pas simple de gérer ceci, mais la BSC tiens à ce que chacun y trouve son compte!

Nous comptons sur vous pour que, tous ensemble, nous faisons de notre monnaie, une monnaie forte et innovante!

Soyons tous fier de ce que Simland est actuellement. Soyons fiers de notre monnaie. Soyons fier de nous!



ZACKSMACHINE
Président de Simland



Le mot du 1er Ministre

Le Simleon a fait son entrée au pays il y a de cela quelques temps. On s'y est fait. Mais après tout, force est de constater qu'il n'y a pas tout le monde qui profite vraiment de ce nouveau bien. Nous avons donc décidés d'amorçer cette campagne pour faire en sorte que tout le monde puisse exploiter la monnaie comme il se doit et que tout le monde aille les même avantages à aller chercher ce produit. Et cela afin de dynamiser encore plus le pays, car certains n'ont pas encore tout compris sur l'utilité réelle de la monnaie.

Nous avons déjà vus des résultats positifs et si tout le monde pourrait s'y mettre je crois qu'on aura encore plus de résultats. Sur ce je vous souhaite une bonne lecture, et d'en apprendre un peu plus.

N'oubliez pas que nous sommes à votre disposition en cas de pépins ou de questions.



SIMMANIA
1er Ministre



Les principes du Šimleon

L'argent n'est qu'un moyen d'aide, de réalisme, et de motivation.
Ce texte doit être respecté par tous les acteurs de la vie Simlandaise.

Voici les principes d'égalités de base.
Ils consistent en plusieurs points :

> Pour le forum :

- Jamais l'argent virtuel peut devenir a enjeux réels.
- Simland est un jeu et un espace de discussion gratuit et sans obligation d'achat.
- Un service public minimum est obligatoire.
- Aucun forum public (bla-bla/Simblabla/Carte de Simland, Annuaire des villes ect...) ne peut être payant.
- Les entreprises nationalisées peuvent rendre leurs services payant, mais son soumise a des prix contrôlé par le gouvernement. Tout l'argent gagné par l'entreprise nationale doit être versée au compte BCS.
- Poster ne peut pas coûter, tout comme créer des topics dans les espaces publics.
- On ne peut pas avoir le compte dans le rouge. 0 est le plus bas niveau d'argent que l'on peut posséder.
- Les transaction, contrats ect. ne peuvent se faire que sans virgule après le chiffre.





> Pour le citoyen :

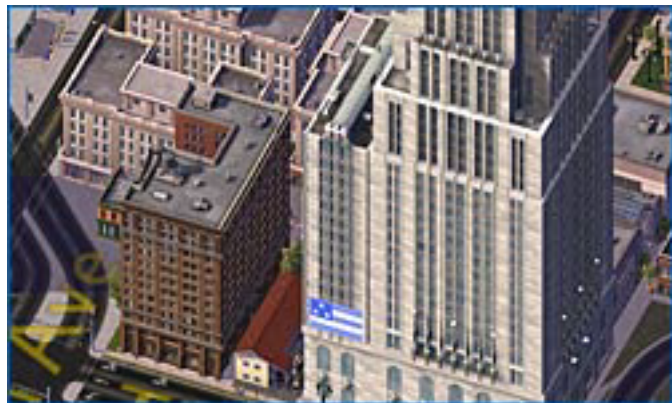
- Tous citoyens, riche ou pauvre est égaux face à la loi et au pouvoir.
 - Chaque citoyen est libre de dépenser et de gagner de l'argent (tant qu'il est dans la légalité) comme il le souhaite.
 - La politique doit être totalement séparée de l'argent. Aucune corruption n'est autorisée. Ainsi en période de vote, d'élection ou de référendum aucun don ne sera possible durant les présidentielles pour éviter toutes corruption.
 - Tout membre actif depuis plus de 3 semaines recoit le prime du citoyen de 300 \$. Au membre de la demander par MP au patron de la BCS.
 - Tout citoyen possède un revenu minimum de base. Chaque post rapporte de l'argent (2 \$), et chaque topic rapporte 2\$. Ainsi, tout flood, sera sanctionné d'une amande. Il ne sert donc a rien de vouloir abuser du service minimum de revenu.
 - Dans le cas ou le membre gagne un salaire, ou possède une source de revenu, le compte personel du membre et du revenu qu'il peut se faire(par bénéfice d'une entreprise, ou par salaire) ne fait qu'un. Un membre = un compte.
 - Chaque membre peut être récompensé par des subventions.
- On appelle subvention a Simland les récompenses d'état envers des entreprises, ou même des particuliers. Ces subventions doivent être annoncée sur le topic approprié.





Les règles du Simleon / Banque Nationale

- L'argent est géré par la Banque Centrale de Simland. Organisme d'état, dépendant de toutes décisions gouvernementales. Son PDG est fonctionnaire de l'état.
- Le système de don personnel n'est sous aucune garantie morale et judiciaire. La banque n'est pas responsable des dons. Si quelqu'un vous promet de l'argent à titre personnel, rien ne l'oblige judiciairement de respecter ça promesse.
- Le non respect de ces principes, et toutes fraudes concernant la monnaie le Simleon peut être réprimée par une amande.
- Des prix minimum, de bases, sont fixés, pour éviter toute inflation exagérée. Il y a donc interdiction absolue de dépasser ces prix pour toutes entreprises publique ou privée. L'inflation maximum autorisée sera fixée par la Banque Centrale. Ainsi chaque mois, un pourcentage sera donné comme limite maximale d'augmentation des prix.
- Le seul argent qui rentre dans le pays est celui des topics et des salaires. C'est la seule richesse qui se crée. L'état n'a aucun droit de "tricher" en insérant d'une autre façon de l'argent dans les comptes généraux.
Exception : des subventions peuvent être attribuée, et des récompenses aussi par le gouvernement.
- Les décisions monétaire importantes seront obligatoirement votées à l'assemblée nationale par les élus.
- Les prêts à la banque centrale sont possible par tout les citoyen. La banque a le total pouvoir de fixer les prix et les taux d'intérêts. Aucune banque privée n'est autorisée (pour l'instant).
- Le "marché noir" est défendu et impossible à Simland.





> Pour les entreprises, pour les employés :

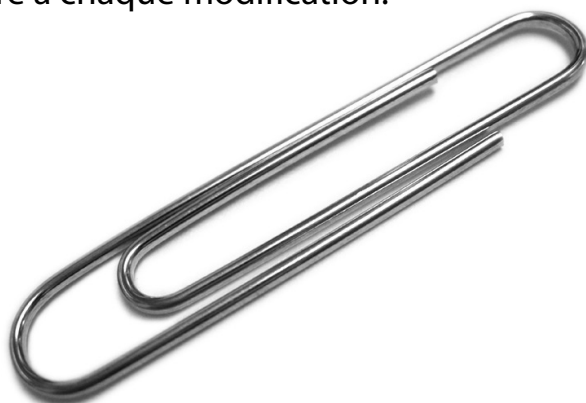
- Les salaires des fonctionnaires sont fixés par l'état.
- Les salaires des entreprises privées sont autogérés.

Dans les deux cas, si l'employé estime que son contrat n'est pas respecté, ou si il subit toute atteinte au respect des droits fondamentaux du travail, il peut porter plainte. (Voir paragraphe Comment porter plainte).

- Une entreprise peut ouvrir une zone forum a elle toute seule. A un prix constant, elle pourra louer des espaces du forum. Ces prix sont aussi fixés par la Banque Centrale.
- Toute offre payante d'une entreprise doit être respectée. (Dans le cas de non respect, voir comment porter plainte.)
- Toute entreprise doit avoir un siège social sous SimCity4.
- L'entreprise doit être considérée active par la CCIS. Toute compagnie faisant partie de la liste des entreprises mortes (forum economie) est considérée comme morte. Toutes les autres peuvent se servir de l'argent.

• Une entreprise n'a pas de compte a proprement dis. A Simland, toute entreprise appartient a un membre. Tout l'argent de l'entreprise et du PDG se mélange. Ainsi, une fortune personnelle peut faire fonctionner une entreprise ne produisant aucune richesse. Il y a totale liberté d'argent et de transfert d'argent, tant que cela entre dans la légalité.

Le gouvernement à total pouvoir de modifier ces principes après un vote interne. Ce texte doit être voté par référendum populaire a chaque modification.





Comment porter plainte Conditon de contrat / et d'offre

Toutes les plaintes concernant des fraudes, a des problèmes d'argent sont a faire au ministre des finances.

> Les contrats :

Une entreprise peut employer du personnel, faire des échanges, acheter des services à d'autres Sim Companies. Toutes les opérations qui veulent se faire doivent être officialisée par contrats. Les contacts sont à faire dans la zone réservée du le forum de la Banque Centrale nommée Zone contrat. (dans le forum de la BCS)

Comme cela, aucune fraude ne sera possible, puisque le contrat sera visible par tous. Tout le monde est ainsi témoin.

Quand une entreprise emploie un employé elle doit signer un contrat avec les conditions clairement explicitées. Une fois ces conditions signée, l'entreprise doit les respectées, et l'employé aussi. Si l'employé, ou l'employeur ne respecte pas ce contrat, il peut ainsi porter plainte. La plainte est étudiée par le ministre des finances et en collaboration avec le secrétaire a la justice.

Les offres : Les entreprises peuvent offrir un service. Elles peuvent rendre un de leur topic payant, ou promettre un produit a un membre. Si le client ne reçoit pas ce service, il doit porter plainte de la même façon, avec des preuves prouvent l'arnaque.

Aucun bannissement définitif ne peut être amputé à une fraude monétaire.

Attention, ces plaintes ne concernent que le financier.

Pour toutes autres plaintes, non fiancières s'adresser a la police nationale, ou au secrétaire a la justice.

Pour tout renseignement supplémentaire contacter le Ministre des Finances.



Ce document est la propriété absolue de la Banque Centrale de Simland.
Toute reproduction ou modification est prohibée.

Pour contacter le Patron de la Banque Centrale de Simland : manuel.gk@club-internet.fr



©2006. Tous droits réservés. BANQUE CENTRALE DE SIMLAND - Simland.fr